



DECISION n° 99.00.620.007.0 du 22 mars 1999

**Révision n° 1 du certificat d'approbation C.E. de type
n° 98.00.620.008.0 du 24 mars 1998**

**Instrument de pesage à fonctionnement non automatique
PRECIA, type XD**

- Délivré par** : Sous-Direction de la Métrologie (organisme notifié n° 0171),
22, rue Monge - 75005 PARIS (FRANCE).
- En application** : du décret n° 91.330 du 27 mars 1991 modifié, relatif aux instruments de pesage à
fonctionnement non automatique et de l'arrêté du 22 juin 1992 modifié, relatif aux
procédures d'attestation de la conformité des instruments de pesage à fonctionnement
non automatique, transposant dans le droit français la directive 90/384/CEE du 20 juin
1990 modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.
- Délivré à** : Société PRECIA - B.P. 106,
07001 PRIVAS CEDEX (FRANCE).
- Concernant** : un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre
automatique, à indication numérique, à une ou plusieurs étendues de pesage.
- Caractéristiques** : Classe de précision : III ou IIII
Portée maximale (Max) : $\text{Max} \leq 100\,000 \text{ kg}$
Echelon (e) : $e \geq v_{\min}$
avec v_{\min} = échelon minimal de la cellule de pesée
Nombre (n) d'échelons, par étendue de pesage :
 $n \leq 3500$ pour les instruments de classe III
 $n \leq 1000$ pour les instruments de classe IIII
T = - Max
Température de fonctionnement : - 10 °C / + 40 °C
- Valable jusqu'au** : **24 mars 2008.**

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation, figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie
intégrante du présent certificat d'approbation et comprend 4 pages.

Tous les plans, schémas et notices sont déposés à la Sous-Direction de la Métrologie sous les
références de dossiers DA 24.554 et DA 24.554/R1.

Le Sous-Directeur de la Métrologie

J.F. MAGANA

**ANNEXE au CERTIFICAT D'APPROBATION CE DE TYPE n° 98.00.620.008.0 du 24 mars 1998
REVISION n° 1 du 22 mars 1999**

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA, type XD sont des instruments à équilibre automatique, à une ou plusieurs étendues de pesage, à une seule valeur d'échelon par étendue de pesage, destinés aux usages réglementés prévus à l'article 1^{er} du Décret n° 91-330 du 27 mars 1991 qui a transposé dans le droit français la Directive 90/384/CEE du 20 juin 1990.

Les instruments de portée maximale inférieure ou égale à 100 kg ne sont pas destinés à la Vente Directe au Public.

Toutes les propriétés de ces instruments, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la Norme Européenne EN 45501, qui est prise comme référentiel.

1. Description fonctionnelle

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA, type XD sont des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique et à indication numérique constitués de trois modules:

- Un dispositif indicateur pour cellule de pesée à sortie numérique, voir tableau n°1
- Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué :
 - soit par une ou plusieurs cellules de pesée à sortie numérique identique(s), voir § 1.2. tableau n° 2 , dont le montage est réalisé suivant le schéma n° 1 (montage de type pendulaire figurant dans le guide WELMEC 2.4 d'octobre 1997 tableau 2 (6a) ;
 - soit par un ou plusieurs ensembles identiques, constitué(s) d'un module unité de traitement PRECIA type X987 faisant l'objet du certificat d'essai SDM n° 99.04 du 22 mars 1999 délivré par l'organisme notifié n° 0171, et d'une cellule de pesée à sortie analogique (voir § 1.2). Dans ce cas la compatibilité du module unité de traitement et de la cellule de pesée à sortie analogique devra être démontrée (voir § 1.2 - cellule de pesée à sortie analogique).
- Un dispositif récepteur de charge, avec ou sans leviers, considéré comme courant et non critique, dont la transmission de la charge est réalisée selon l'un des montages figurant dans le guide WELMEC 2.4 d'octobre 1997.

1.1. Dispositif indicateur :

- Dispositif indicateur pour cellule de pesée à sortie numérique : Tableau n° 1

N°	Fabricant	Type	N° de certificat d'essai
1	PRECIA	X.970.B	SDM n° 98.03 du 10 mars 1998

Les caractéristiques et les différentes fonctions du dispositif indicateur sont décrites dans le certificat d'essai cité ci-dessus.

1.2. Cellule de pesée :

- Cellule de pesée à sortie numérique : Tableau n° 2

N°	Fabricant	Type	N° de certificat d'essai
1	ATEX	X.970.C	SDM n° 98.02 du 10 mars 1998

Les caractéristiques et les différentes fonctions de la cellule de pesée sont décrites dans le certificat d'essai cité ci-dessus.

- Cellule de pesée à sortie analogique :



Toute (toutes) cellule(s) de pesée peut (peuvent) être utilisée(s) sous couvert de ce certificat d'approbation C.E. de type, sous réserve que les conditions suivantes soient satisfaites :

- 1) Il existe, pour cette cellule de pesée, un certificat OIML de conformité (R60) ou un certificat d'essai (EN 45501) délivré par un organisme notifié responsable pour l'examen CE de type en application de la directive 90/384/CEE.
- 2) Le certificat contient les types de cellules de pesée et les données sur les cellules de pesée nécessaires pour remplir la déclaration de compatibilité des modules du fabricant (WELMEC 2, révision 2, 1996 n° 11), ainsi que toute exigence particulière de montage. Une cellule de pesée marquée NH est autorisée seulement si les essais d'humidité selon EN 45501 ont été réalisés sur cette cellule de pesée.
- 3) La compatibilité des cellules de pesée et de l'indicateur est établie par le fabricant, au moyen de la fiche de compatibilité des modules figurant dans le document WELMEC 2 cité ci-dessus, lors de la vérification CE ou de la déclaration CE de conformité au type.
- 4) Le dispositif transmetteur de charge doit être conforme à l'un des exemples présentés dans le guide WELMEC 2.4 concernant les cellules de pesée.

2. Données techniques

Caractéristiques métrologiques

Les caractéristiques métrologiques des instruments de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA, type XD sont les suivantes :

Classe de précision :  ou 
 Portée maximale (Max) : $Max \leq 100\,000 \text{ kg}$
 Echelon (e) : $e \geq v_{min}$
 avec v_{min} = échelon minimal de la cellule de pesée
 Nombre (n) d'échelons, par étendue de pesage :
 $n \leq 3500$ pour les instruments de classe III
 $n \leq 1000$ pour les instruments de classe IIII
 T = - Max
 Température de fonctionnement : - 10 °C / + 40 °C

3. Interfaces

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA, type XD peuvent être connectés à tout dispositif périphérique compatible. Les interfaces sont décrites dans les certificats d'essai du dispositif indicateur pour cellule à sortie numérique.

4. Scellement

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, une marque doit être apposée sur les scelllements prévus à cet effet (voir description des dispositifs de scellement des modules constitutifs de l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique) constitués d'une pastille de plomb ou d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

Cette marque peut être :

- soit la marque du constructeur stipulée dans le système qualité approuvé par l'Organisme notifié n° 0023 (Annexe II point 2.3 de la Directive 90/384/CEE du 20 juin 1990, Art. 4 du Décret n° 91-330 du 27 mars 1991).

- soit une marque légale dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

5. Inscriptions réglementaires

La plaque d'identification des instruments de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA, type XD porte au moins les indications suivantes :

- la marque ou le nom du fabricant,
- le nom du type et le numéro de série de l'instrument,
- les caractéristiques métrologiques,
- la classe de précision,
- le numéro du certificat d'approbation C.E. de type : **98.00.620.008.0 du 24 mars 1998.**

Cette plaque est constituée d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

De plus des emplacements sont prévus sur le dispositif indicateur pour :

- le marquage CE de conformité,
- l'apposition d'une vignette ou l'insculpation d'une marque de vérification périodique.

6. Remarques

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA, type XD peuvent être commercialisés sous des appellations commerciales différentes (par exemple :ROC...), avec des présentations du décor différentes.

L'ensemble des messages affichés peut être traduit dans une langue autorisée du pays dans lequel l'instrument est destiné à être mis en service.

SCHÉMA N° 1

DISPOSITIF TRANSMETTEUR DE CHARGE

Cellule de pesée de compression à sortie numérique - montage type 6a (construction pendulaire)

